



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Le préfet

Saint-Pierre, le 8 avril 2011

Mesdames et Messieurs les élus,

Vous voudrez bien trouver ci-joint la lettre que les salariés de l'entreprise SPM Seafoods m'ont adressée le 7 avril 2011.

Vous constaterez qu'ils se tournent vers vous pour que vous adoptiez une position quant à la défense des intérêts du pôle de pêche de Saint-Pierre.

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir dans les meilleurs délais une lettre m'indiquant la façon dont vous envisagez à la fois, la défense des intérêts du pôle de pêche de Saint-Pierre et la sauvegarde des emplois.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Jean-Régis Borius

Madame Annick Girardin, Député de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Denis Detcheverry, Sénateur de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Stéphane Artano, Président du Conseil Territorial
Madame Karine Claireaux, Maire de la Commune de Saint-Pierre
Monsieur Stéphane Coste, Maire de la Commune de Miquelon
Monsieur Xavier Bowring, Président de la CACIMA
Monsieur Gérard Grignon, Conseiller Economique, Social et Environnemental

**Saint Pierre et Miquelon Seafoods
International Limited (SPMSI)**
Quai du Môle Frigorifique, BP 4448
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél : 0 (508) 41.08.30
Fax : 0 (508) 41.77.80



Monsieur Jean-Régis Borius, Préfet

Saint-Pierre, le 7 avril 2011

Monsieur le Préfet,

Compte tenu des difficultés rencontrées par leur société, les salariés de la SPM Seafoods International demandent les éléments suivants :

- 1- Nous exigeons de connaître les conclusions de l'audit de l'entreprise effectué dans la semaine du 14 mars dernier, avant le mardi 12 avril. Nous exigeons que soient épuisés toutes les scénarii de nature à préserver au mieux l'avenir des salariés, de leur niveau de vie et le futur de l'archipel;
- 2- Nous souhaitons que les élus – Député, Sénateur, Maires, Président du Conseil territorial, Président de la CACIMA, élu du Conseil Economique et Social – adoptent une position officielle quant à la défense des intérêts du Pôle de pêche de Saint-Pierre, et particulièrement, quant à la sauvegarde de l'emploi des salariés de ce pôle;
- 3- Nous exigeons une visibilité et une garantie satisfaisantes sur le paiement du salaire de mars immédiatement exigible, et, le cas échéant, des salaires des prochains mois.

A cette fin, et dans l'attente de ces différents éléments, les salariés de SPM Seafoods s'organiseront afin de maintenir une présence continue et pacifique au sein de la Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon. Les différents élus, qui le désirent, pourront les rencontrer à la Préfecture.

Les salariés de SPM Seafoods